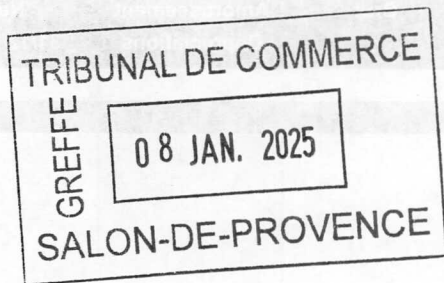


Bordereau attestant l'exactitude des informations - SALON DE PROVENCE - 1304 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 08/01/2025 - 113 - 2022 B 00920 - 911 985 505 - RH VITROLLES



SASU RH VITROLLES

47 avenue Denis Padovani

13127 VITROLLES

Siret : 91198550500021

Comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2023



TALENZ
GROUPE FIDORG

Certifié conforme
à l'original

FIDORG NORMANDIE

Siège social :	Le Trifide - 18, rue Claude Bloch - 14050 Caen Cedex 4	Tél : 02 31 46 23 23	email : caen@talenz-fidorg.fr
Bayeux :	10, boulevard Sadi Carnot - 14400 Bayeux	Tél : 02 31 51 60 97	email : bayeux@talenz-fidorg.fr
Deauville :	Rue des Bateliers - ZI - 14800 Touques	Tél : 02 31 14 62 00	email : deauville@talenz-fidorg.fr
Flers :	15, rue du Théâtre - 61100 Flers	Tél : 02 33 62 82 00	email : flers@talenz-fidorg.fr
Saint Lô :	585, rue Henri Claudel - ZI Neptune 2 - 50000 Saint Lô	Tél : 02 33 77 87 97	email : saint-lo@talenz-fidorg.fr
Toulouse :	78, allée Jean Jaurès - Le Pré - Bât F - 31000 Toulouse	Tél : 05 61 63 32 76	email : toulouse@talenz-fidorg.fr
Vire :	3, rue des Halles - BP 70058 - 14502 Vire Cedex	Tél : 02 31 68 11 12	email : vire@talenz-fidorg.fr

fidorg.talenz.fr

■ Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	11 315 118	309 507	11 005 612	11 499 755
Avances et acomptes versés sur commandes	1 264 527		1 264 527	1 593 501
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	233 634	129 777	103 857	546 661
Autres créances	6 829 709		6 829 709	4 730 047
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	3 493 715		3 493 715	4 296 209
Charges constatées d'avance (3)	18 695		18 695	5 930
TOTAL ACTIF CIRCULANT	23 155 398	439 284	22 716 114	22 672 104
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	23 155 398	439 284	22 716 114	22 672 104
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

■ Bilan Passif

	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-253 960	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-202 072	-253 960
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-446 032	-243 960
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	79 500	2 700
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	79 500	2 700
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	24 519	60 174
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 075 617	17 501 269
Dettes fiscales et sociales	3 592 263	4 596 398
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	763 587	115 525
Produits constatés d'avance	626 661	639 997
TOTAL DETTES	23 082 647	22 913 364
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	22 716 114	22 672 104
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	23 082 647	22 913 364
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

■ Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	118 875 042		118 875 042	74 767 164
Production vendue (biens)	12 955 861		12 955 861	6 022 152
Production vendue (services)	1 828 041		1 828 041	732 291
Chiffre d'affaires net	133 658 944		133 658 944	81 521 607
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			1 423 275	1 371 667
Autres produits			79	627
Total produits d'exploitation (I)			135 082 298	82 893 901
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			107 602 975	77 061 828
Variations de stock			501 513	-11 816 631
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			9 542 797	5 566 944
Impôts, taxes et versements assimilés			1 938 761	1 098 829
Salaires et traitements			11 193 102	7 783 589
Charges sociales			4 089 480	2 558 932
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			703 570	322 226
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			76 800	272 700
Autres charges			23 271	28 746
Total charges d'exploitation (II)			135 672 269	82 877 163
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-589 971	16 738
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				-8 782
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				-8 782
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			11 785	174
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			11 785	174
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-11 785	-8 957
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-601 756	7 782

■ Compte de résultat(suite)

	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	309 584	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	309 584	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	1 705	17 050
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	1 705	17 050
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	307 879	-17 050
Participation des salariés aux résultats (IX)	-26 815	119 497
Impôts sur les bénéfices (X)	-64 989	125 195
Total des produits (I+III+V+VII)	135 391 883	82 885 119
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	135 593 955	83 139 079
BENEFICE OU PERTE	-202 072	-253 960
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU RH VITROLLES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 22 716 114 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 202 072 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 06/05/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Stocks

En cas d'existence dans les présents comptes, les stocks et les en-cours sont valorisés :

- à leur prix d'achat net augmenté des frais accessoires pour les matières premières et les marchandises,
- à leur coût de production pour les en-cours de production,
- à leur prix de revient pour les produits finis.

Des provisions pour dépréciations ont été constituées chaque fois que la valeur vénale du bien était inférieure à sa valeur d'inventaire.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Dans le cadre de l'homogénéisation des méthodes de traitement de stocks du groupe Label Vie, les frais suivants ont été incorporés :

- Les frais du personnel de l'équipe réception (coût direct) : L'équipe réception s'occupe de la réception et de la manutention (PCG, art 213-31) des marchandises livrées par les fournisseurs. Les frais du personnel y afférents constituent des coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent (PCG, art 213-30).
- Les frais du personnel de l'équipe sécurité (coût de stockage) : En raison des conditions spécifiques d'activité (Produits exposés dans les rayons aux clients...), les stocks du magasin sont exposés aux risques de vol. Pour assurer la protection de son stock, le magasin supporte un coût de la sécurité qui vient augmenter la valorisation du stock (Avis CNC Français n° 2004-15).
- Les frais du personnel Rayon (coût direct) : Le personnel affecté aux rayons intervient dans le processus d'acquisition de marchandises et dans le processus de ventes. La quote-part des frais du personnel par rayon liée au processus d'acquisition de marchandises constitue un coût directement attribuable à l'acquisition des produits finis (PCG, art 213-31).

■ Règles et méthodes comptables

- Le coût outil : le montant comptabilisé comprend les charges locatives facturées par Carrefour (loyer du fond de commerce et cout outils). La quote-part du loyer relatif à la réserve et aux rayons constitue un coût de stockage à intégrer dans la valorisation du stock en raison des conditions spécifiques d'exploitation(Existence d'une chambre Froide, équipements nécessaires pour les produits frais et ultra frais...) (Avis CNC Français n° 2004-15).
- Le coût d'énergie (coût de stockage) : Les magasins nécessitent une climatisation pour maintenir des températures confortables à l'intérieur du magasin. De plus, les grandes zones de réfrigération et de congélation pour les produits frais et surgelés consomment également beaucoup d'énergie. En raison des conditions spécifiques d'exploitation, une quote-part du coût d'Energie est imputable dans la valorisation du stock (Avis CNC Français n° 2004-15).
- Le coût d'entretien (coût de stockage) : nécessaire à la conservation optimale des produits stockés (Alimentaire et non alimentaire), les charges d'entretien constituent un coût de stockage justifié par les conditions spécifiques d'exploitation (Avis CNC Français n° 2004-15).
- Les FP de structure (Hors ligne de caisse) : le magasin constitue une structure dédiée à l'acquisition de marchandises. Une Quote-part des coûts administratifs relatifs à cette structure dédiée peuvent être intégrée dans la valorisation du stock (PCG, art 213-31).

Les ratios d'imputation sont les suivants :

- Loyer FC : Superficie rayons & réserve / superficie totale (58%)
- Entretien : Superficie rayons & réserve / superficie totale (58%)
- Energie : Vue les conditions spécifiques du stockage, 70% de l'énergie est consommée par les rayons et les réserves (70%)
- FP de la structure : Pourcentage imputable aux achats et aux stocks (60%)
- FP par rayon : Pourcentage imputable aux achats et aux stocks (80%)

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,2 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 63 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2022

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

La société RH VITROLLES est intégrée fiscalement à la société RETAIL HOLDING EUROPE à partir du 01/01/2023.

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

L'exercice antérieur a une durée de 9 mois, il a débuté le 31/03/2022 jusqu'au 31/12/2022.

A partir de 2023, les stocks sont valorisés selon les règles indiquées dans le paragraphe "stock".

■ Règles et méthodes comptables

Autres éléments significatifs

Le fonds sis à VITROLLES 513127) , 47 Avenue Denis Padovani est exploité selon un contrat du 21/06/2022. Le propriétaire du fonds est la société CARREFOUR HYPERMARCHES à Evry.

Les PAO conditionnelles sont liées à la réalisation de 3 conditions cumulatives au terme d'une durée de 12 mois et versées par anticipation. La prise en location-gérance ayant démarré le 01/06/2022, couvrant un exercice de 7 mois, les PAO conditionnelles ont été comptabilisées en produits constatés d'avance pour un montant de 319 346€. Les aides s'élèvent à 1 202 420 € pour l'exercice 2023.

■ Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	233 634	233 634	
Autres	6 829 709	6 829 709	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	18 695	18 695	
Total	7 082 038	7 082 038	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	1 397 945
Disponibilités	
Total	1 397 945

■ Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks	316 876	579 143	586 512	309 507
Créances et Valeurs mobilières	5 350	124 427		129 777
Total	322 226	703 570	586 512	439 284
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		703 570	586 512	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 000	10,00

■ Notes sur le bilan

Provisions

Dettes

Provisions réglementées

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 075 617	18 075 617		
Dettes fiscales et sociales	3 592 263	3 592 263		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	788 106	788 106		
Produits constatés d'avance	626 661	626 661		
Total	23 082 647	23 082 647		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	24 519			

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	11 143
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 054 574
Dettes fiscales et sociales	2 332 210
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	6 397 927

■ Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	18 695
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	18 695

Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	626 660
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	626 661

■ Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	12 955 861		12 955 861
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	9 788		9 788
Ventes de marchandises	118 875 042		118 875 042
Produits des activités annexes	1 818 253		1 818 253
TOTAL	133 658 944		133 658 944

■ Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 1 325 333 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.

RH VITROLLES

Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 €

Siège social : Route nationale 113 Quartier du Griffon

47 avenue Denis Padovani

13127 VITROLLES

RCS SALON DE PROVENCE 911 985 505

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 19 JUILLET 2024

L'an deux mil vingt-quatre

Le dix-neuf juillet

A quinze heures

La soussignée, la société « RETAIL HOLDING EUROPE », Société par Actions Simplifiée au capital de 50 000 €, dont le siège social est 1165 Avenue Jean René Guillibert Gauthier de la Lauzière - 13290 AIX-EN-PROVENCE (RCS AIX EN PROVENCE B 900 902 248) représentée par la Société RETAIL HOLDING, Présidente, elle-même représentée par Monsieur Bennani ZOUHAIR ;

Présidente et Associée unique de la société « RH VITROLLES », Société par actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 10 000 € ;

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de représentant de la Société « RETAIL HOLDING EUROPE », Présidente, Monsieur Bennani ZOUHAIR, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice social de la Société ouvert le 1^{er} janvier 2023 et clos le 31 décembre 2023.

Les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce intervenues au cours de l'exercice écoulé ou qui se sont poursuivies sont relatées en annexe du présent procès-verbal.

2. A pris les décisions suivantes :

- Lecture du rapport de gestion établi par le Président
- Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31/12/2023 et quitus au Président
- Affectation du résultat de l'exercice social
- Lecture du rapport spécial du Président et approbation de conventions réglementées
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Le Cabinet ODYCE NEXIA SAS, Commissaire aux Comptes, est excusé.



PREMIERE DECISION

L'Associée Unique, après avoir entendu la lecture du rapport général du Président et du Commissaires aux Comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2023, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'Associée Unique approuve le montant des charges non déductibles au titre de l'article 39-4 du CGI qui s'élève à la somme de 4 793 €.

En conséquence, l'Associé Unique donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

L'Associée Unique, après avoir constaté que les comptes de l'exercice font apparaître **une perte de 202 072 €** décide de l'affecter **comme suit** :

- Au compte « **Report à nouveau** » **-202 072 €**

Conformément à l'article 243 bis du CGI, l'Associée Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution.

TROISIEME DECISION

L'Associée Unique prend acte des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce conclues au cours de l'exercice par la Société ou qui se sont poursuivies.

L'Associée Unique précise qu'en application de l'article L. 227-10 du Code de commerce, les conventions visées à ce même article seront portées au registre des décisions de l'Associée Unique en annexe au présent procès-verbal.

QUATRIEME DECISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.



De tout ce que dessus, l'Associée Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Société « RETAIL HOLDING EUROPE »

Représentée par la Société RETAIL HOLDING

Elle-même représentée par M. Bennani ZOUHAIR

A large, stylized handwritten signature in black ink, written over a horizontal line. The signature is complex and cursive, with a prominent loop at the end.



Odycé Nexia SAS
Membre de Nexia
17, Bd A. Cieussa, 13007 Marseille
7, rue de Madrid 75008 Paris

**Certifié conforme
à l'original**

RH VITROLLES

Société par actions simplifiée
RCS Salon B 911 985 505
47 AVENUE DENIS PADOVANI
13127 VITROLLES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Odycé Nexia SAS - Membre de Nexia

SAS au capital de 150 000 euros
RCS Marseille 343 276 580
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale d'Aix-en-Provence-Bastia

Odycé Nexia SAS - Membre de Nexia

SAS au capital de 150 000 euros

RCS Marseille 343 276 580

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale d'Aix-en-Provence-Bastia

RH VITROLLES

Société par actions simplifiée

RCS Salon B 911 985 505

47 AVENUE DENIS PADOVANI

13127 VITROLLES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'Associé Unique de RH VITROLLES,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société RH VITROLLES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Nous précisons que votre société n'étant pas tenue précédemment de désigner un commissaire aux comptes, les comptes de l'exercice précédent n'ont pas fait l'objet d'une certification.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Estimations comptables

Dans le cadre de l'homogénéisation des modalités de calcul au sein du groupe Label Vie, votre société incorpore dans le coût de revient des stocks différents frais, tels que décrits au paragraphe « Stocks » de la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à contrôler la cohérence de l'approche retenue, à revoir les calculs effectués par la société et à apprécier les données et hypothèses sur lesquelles se fondent les calculs du coût de revient des stocks.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé uniquement sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, sont mentionnés dans la section du rapport de gestion consacrée cependant nous n'avons pu valider la véracité des informations présentes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RH VITROLLES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2023

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle

Marseille, le 19 juillet 2024,

Le commissaire aux comptes,

Odyce Nexia SAS

Membre de Nexia



Sylvain LAVAGNA

RH VITROLLES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2023

SASU RH VITROLLES

Comptes annuels

■ Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	11 315 118	309 507	11 005 612	11 499 755
Avances et acomptes versés sur commandes	1 264 527		1 264 527	1 593 501
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	233 634	129 777	103 857	546 661
Autres créances	6 829 709		6 829 709	4 730 047
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	3 493 715		3 493 715	4 296 209
Charges constatées d'avance (3)	18 695		18 695	5 930
TOTAL ACTIF CIRCULANT	23 155 398	439 284	22 716 114	22 672 104
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	23 155 398	439 284	22 716 114	22 672 104
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

■ Bilan Passif

	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-253 960	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-202 072	-253 960
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-446 032	-243 960
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	79 500	2 700
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	79 500	2 700
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	24 519	60 174
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 075 617	17 501 269
Dettes fiscales et sociales	3 592 263	4 596 398
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	763 587	115 525
Produits constatés d'avance	626 661	639 997
TOTAL DETTES	23 082 647	22 913 364
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	22 716 114	22 672 104
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	23 082 647	22 913 364
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

■ Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	118 875 042		118 875 042	74 767 164
Production vendue (biens)	12 955 861		12 955 861	6 022 152
Production vendue (services)	1 828 041		1 828 041	732 291
Chiffre d'affaires net	133 658 944		133 658 944	81 521 607
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			1 423 275	1 371 667
Autres produits			79	627
Total produits d'exploitation (I)			135 082 298	82 893 901
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			107 602 975	77 061 828
Variations de stock			501 513	-11 816 631
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			9 542 797	5 566 944
Impôts, taxes et versements assimilés			1 938 761	1 098 829
Salaires et traitements			11 193 102	7 783 589
Charges sociales			4 089 480	2 558 932
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			703 570	322 226
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			76 800	272 700
Autres charges			23 271	28 746
Total charges d'exploitation (II)			135 672 269	82 877 163
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-589 971	16 738
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				-8 782
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				-8 782
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			11 785	174
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			11 785	174
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-11 785	-8 957
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-601 756	7 782

■ Compte de résultat(suite)

	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	309 584	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	309 584	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	1 705	17 050
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	1 705	17 050
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	307 879	-17 050
Participation des salariés aux résultats (IX)	-26 815	119 497
Impôts sur les bénéfices (X)	-64 989	125 195
Total des produits (I+III+V+VII)	135 391 883	82 885 119
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	135 593 955	83 139 079
BENEFICE OU PERTE	-202 072	-253 960
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	11 142	

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU RH VITROLLES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 22 716 114 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 202 072 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 06/05/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Stocks

En cas d'existence dans les présents comptes, les stocks et les en-cours sont valorisés :

- à leur prix d'achat net augmenté des frais accessoires pour les matières premières et les marchandises,
- à leur coût de production pour les en-cours de production,
- à leur prix de revient pour les produits finis.

Des provisions pour dépréciations ont été constituées chaque fois que la valeur vénale du bien était inférieure à sa valeur d'inventaire.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Dans le cadre de l'homogénéisation des méthodes de traitement de stocks du groupe Label Vie, les frais suivants ont été incorporés :

- Les frais du personnel de l'équipe réception (coût direct) : L'équipe réception s'occupe de la réception et de la manutention (PCG, art 213-31) des marchandises livrées par les fournisseurs. Les frais du personnel y afférents constituent des coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent (PCG, art 213-30).
- Les frais du personnel de l'équipe sécurité (coût de stockage) : En raison des conditions spécifiques d'activité (Produits exposés dans les rayons aux clients...), les stocks du magasin sont exposés aux risques de vol. Pour assurer la protection de son stock, le magasin supporte un coût de la sécurité qui vient augmenter la valorisation du stock (Avis CNC Français n° 2004-15).
- Les frais du personnel Rayon (coût direct) : Le personnel affecté aux rayons intervient dans le processus d'acquisition de marchandises et dans le processus de ventes. La quote-part des frais du personnel par rayon liée au processus d'acquisition de marchandises constitue un coût directement attribuable à l'acquisition des produits finis (PCG, art 213-31).

■ Règles et méthodes comptables

- Le coût outil : le montant comptabilisé comprend les charges locatives facturées par Carrefour (loyer du fond de commerce et cout outils). La quote-part du loyer relatif à la réserve et aux rayons constitue un coût de stockage à intégrer dans la valorisation du stock en raison des conditions spécifiques d'exploitation(Existence d'une chambre Froide, équipements nécessaires pour les produits frais et ultra frais...) (Avis CNC Français n° 2004-15).
- Le coût d'énergie (coût de stockage) : Les magasins nécessitent une climatisation pour maintenir des températures confortables à l'intérieur du magasin. De plus, les grandes zones de réfrigération et de congélation pour les produits frais et surgelés consomment également beaucoup d'énergie. En raison des conditions spécifiques d'exploitation, une quote-part du coût d'Energie est imputable dans la valorisation du stock (Avis CNC Français n° 2004-15).
- Le coût d'entretien (coût de stockage) : nécessaire à la conservation optimale des produits stockés (Alimentaire et non alimentaire), les charges d'entretien constituent un coût de stockage justifié par les conditions spécifiques d'exploitation (Avis CNC Français n° 2004-15).
- Les FP de structure (Hors ligne de caisse) : le magasin constitue une structure dédiée à l'acquisition de marchandises. Une Quote-part des coûts administratifs relatifs à cette structure dédiée peuvent être intégrée dans la valorisation du stock (PCG, art 213-31).

Les ratios d'imputation sont les suivants :

- Loyer FC : Superficie rayons & réserve / superficie totale (58%)
- Entretien : Superficie rayons & réserve / superficie totale (58%)
- Energie : Vue les conditions spécifiques du stockage, 70% de l'énergie est consommée par les rayons et les réserves (70%)
- FP de la structure : Pourcentage imputable aux achats et aux stocks (60%)
- FP par rayon : Pourcentage imputable aux achats et aux stocks (80%)

La valeur de correction comptable du magasin est de 18% soit 1 731 000€.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,2 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2024

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

La société RH VITROLLES est intégrée fiscalement à la société RETAIL HOLDING EUROPE à partir du 01/01/2023.

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

L'exercice antérieur a une durée de 9 mois, il a débuté le 31/03/2022 jusqu'au 31/12/2022.

A partir de 2023, les stocks sont valorisés selon les règles indiquées dans le paragraphe "stock".

■ Règles et méthodes comptables

Autres éléments significatifs

Le fonds sis à VITROLLES 513127) , 47 Avenue Denis Padovani est exploité selon un contrat du 21/06/2022. Le propriétaire du fonds est la société CARREFOUR HYPERMARCHES à Evry.

Le contrat de location gérance avec reprise du fonds de commerce a pris effet au 21/06/2022, prévoit :

- La prise de charge des litiges ayant pour un fait générateur antérieurs devrait être pris à la charge du bailleurs
- Les charges des départs à la retraite seront proratisées au temps passés des salariés et pour partie à la charge des magasins et à Carrefour

Les PAO conditionnelles sont liées à la réalisation de 3 conditions cumulatives au terme d'une durée de 12 mois et versées par anticipation. La prise en location-gérance ayant démarré le 01/06/2022, couvrant un exercice de 7 mois, les PAO conditionnelles ont été comptabilisées en produits constatés d'avance pour un montant de 319 346€. Les aides s'élèvent à 1 202 420 € pour l'exercice 2023.

■ Notes sur le bilan

Actif circulant**Etat des créances**

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	233 634	233 634	
Autres	6 829 709	6 829 709	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	18 695	18 695	
Total	7 082 038	7 082 038	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	1 397 945
Total	1 397 945

■ Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks	316 876	579 143	586 512	309 507
Créances et Valeurs mobilières	5 350	124 427		129 777
Total	322 226	703 570	586 512	439 284
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		703 570	586 512	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 000	10,00

■ Notes sur le bilan

Provisions

« Ces provisions constatées sont destinées à couvrir les coûts liés aux litiges en cours ou potentiels auxquels l'entreprise pourrait être confrontée. En effet, cette provision a été constatée à hauteur de la charge probable, soit un montant de 76 800 Euros ».

Dettes

Provisions réglementées

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 075 617	18 075 617		
Dettes fiscales et sociales	3 592 263	3 592 263		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	788 106	788 106		
Produits constatés d'avance	626 661	626 661		
Total	23 082 647	23 082 647		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	24 519			

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	11 143
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 054 574
Dettes fiscales et sociales	2 332 210
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	6 397 927

■ Autres informations

Effectif moyen du personnel : 407 personnes dont 4 apprentis.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	18	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	365	
Ouvriers	24	
Total	407	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 1 325 333 euros

A la clôture au 31/12/2023, sur les 1 325 332€ d'engagement retraite, seul 29 997€ sont à la charge du magasin.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.

Aspects environnementaux

Risques environnementaux

Les comptes de la société RH Vitrolles, sont consolidés dans un sous-pallier français de manière volontaire au niveau de la société Retail Holding Europe dont le siège est situé LES MILLES, 1165 AV J R G GAUTIER DE LA LAUZIERE, 13080 AIX-EN-PROVENCE (France) et qu'il existe par ailleurs une consolidation au sein du Groupe Label Vie S.A dont la société mère est située Angle Rue Rif et Route des Zaers km 3,5 Souissi Rabat au Maroc (adresse du siège social)

■ Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	309 584	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Total des produits exceptionnels	309 584	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 705	17 050
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles	1 705	17 050
Résultat exceptionnel	307 879	-17 050

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2023, la société SASU RH VITROLLES est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SASU RETAIL HOLDING EUROPE.

les comptes de la société RH VITROLLES sont consolidés dans un sous-pallier français de manière volontaire au niveau de la société Retail Holding Europe dont le siège est situé LES MILLES, 1165 AV J R G GAUTIER DE LA LAUZIÈRE, 13080 AIX-EN-PROVENCE (France) et qu'il existe par ailleurs une consolidation au sein du Groupe Label Vie S.A dont la société mère est située Angle Rue Rif et Route des Zaers km 3,5 Souissi Rabat au Maroc (adresse du siège social)

■ Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	12 955 861		12 955 861
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	9 788		9 788
Ventes de marchandises	118 875 042		118 875 042
Produits des activités annexes	1 818 253		1 818 253
TOTAL	133 658 944		133 658 944

Charges et produits d'exploitation et financiers

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation	836 763	
79110000 - TRANSFERT CH FR_PERS H_DIRIGEANT	814 732	
79112000 - TRANSFERT DE CHARGE ENTRETIEN	10 615	
79115000 - TRANSFERT CHARGE ASSURANCES	11 416	
Total	836 763	

Transfert de charges de frais de personnel = 814 732 eur

Transfert de charges d'entretien = 10614.52 eur

Transfert de charges d'assurances = 11416.28 eur

■ Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	18 695
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	18 695

Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	626 660
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	626 661